

VILLE DE DOUAI
Service démocratie participative
Tél. 03.27.93.59.03
democratieparticipative@ville-douai.fr

CONSEIL DE QUARTIER « FRAIS-MARAIS »
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU LUNDI 24 JANVIER 2022
18H00-20H00 – mairie annexe

Etaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Frais-Marais » et des relations avec les associations caritatives
- M. Guy CARUYER, conseiller municipal

Collège habitants :

- Mme Julie-Marie BANCOURT
- Mme Séverine DUEZ
- Mme. Louissette KOOPMANS
- M. Jean-François LEBLANC
- M. Mohamed OUMOUCAL
- M. Olivier QUENON

- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient excusées :

- Mme Claudine AUGUSTE
- Mme Christelle DUBOIS
- Mme Anne-Sophie HENEUCHE-BELZ

Etaient absents :

- M. Sylvie DELVART
- M. Claude MERCIER
- M. Fabrice WACSIN
- Mme Laetitia NOWAK, la bouée des jeunes
- M. Alain MERIAUX, Association des Peupliers

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue à chacun et chacune et profite de cette première réunion de l'année pour présenter ses meilleurs vœux pour 2022.

Elle propose de démarrer la réunion selon l'ordre du jour établi.

I – RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE DU CONSEIL DE QUARTIER DU 18 NOVEMBRE 2021 :

a) Chemin à l'arrière de la rue de Montereau :

Ce chemin est très abimé. Il est utilisé de plusieurs manières :

- Par les riverains de la rue de Montereau pour avoir accès à leurs garages
- Par des randonneurs, notamment en été
- Par des automobilistes qui estiment qu'il s'agit d'un raccourci...

A qui appartient ce chemin ? A la ville, à Douaisis aggro ou à Maisons et Cités ?
Il faut répondre à cette question pour savoir qui doit se charger de son entretien.

Il est constaté également que des personnes viennent régulièrement y prendre des cailloux.

Autre constat : des voitures y sont garées gênant l'accès pompiers.

b) Horaires des écoles :

Les horaires des écoles du quartier seront revus pour la rentrée scolaire 2022 afin de les harmoniser, conformément au souhait des parents.

c) Intersection rue Fosse Bernard/Rue d'Anhiers :

Le service de la voirie a été alerté sur ce point.

d) Maison médicale :

Il est rappelé qu'avec le stationnement de nombreux véhicules sur le trottoir, rue Jules Ferry, il est très difficile pour les piétons de se rendre à la maison médicale en empruntant le trottoir. Le service voirie a été alerté sur cette problématique.

Mme AHANTAT propose d'associer des membres du conseil de quartier à une visite sur place avec le service voirie.

II – AVANCEMENT DU DOSSIER « MAISON DE PROXIMITE » :

Mme AHANTAT rappelle le projet de maison de proximité qui va voir le jour à Frais-Marais, derrière la mairie annexe. La proposition de ce nouvel équipement émane de l'étude participative.

Mme AHANTAT précise qu'elle a rencontré les associations en présence de M. MAZY pour connaître leurs différents besoins.

L'architecte a été désigné. Il prévoit 3 réunions publiques qui vont permettre de co-concevoir le bâtiment. Elles se dérouleront de 10h à 12h, à l'école maternelle de Hautecloque :

- Le samedi 5 février ;
- Le samedi 19 février ;
- Le samedi 5 mars.

Les membres présents se répartissent les flyers par secteur :

- M. OUMOUCAL : rue Marguerite de Flandre, route de Tournai, cité d'Arcy et cité des peupliers ;
- Mme KOOPMANS : rue d'Anhiers, rue de la Fosse Bernard
- M. LEBLANC : rue Depret, rue de Givet, rue du grand marais
- Mme BANCOURT : la Ferronnière
- Mme DUEZ : la Templerie, rue de Commercy, rue de Givet
- M. QUENON : la Solitude et le Godion
- Mme AHANTAT : la cité des Jardins
- M. CARUYER : rue de Mulhouse, cité St Amand, rue de St Amand

III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES :

a) Rue Marguerite de Flandre :

- Concernant la matérialisation des places de stationnement, la ville attend l'accord du Département.
- Des magnolias vont être plantés à proximité de l'Eglise

- A qui appartient l'espace vert, en face de l'église :



- A qui appartient l'espace vert, à côté de l'église :



- b) Route de Tournai :
La boulangerie est actuellement fermée. Le propriétaire est en attente d'un repreneur.
- c) Cirque du nouvel an :
L'opération « cirque du nouvel an » pourrait être reporté fin mars début avril. Tout sera fonction du contexte sanitaire. S'il y a une possibilité, les séances se dérouleraient à Frais-Marais les 26 et 27 mars 2022.
- d) Classes de neige :
Des membres du conseil de quartier font part du désarroi des parents et des enfants qui ont dû rebrousser chemin après une 1/2 heure de route à cause d'un cas positif au Covid. Les parents ont été reçus en mairie. Compte tenu de la situation, il leur a été proposé soit un remboursement des frais engagés soit un report du séjour.
Afin d'éviter toute fraude, des parents ont suggéré que les autotests soient faits à l'école plutôt qu'à la maison pour s'assurer que l'enfant soit bien négatif.

e) SMTD :

Mme AHANTAT propose d'inviter M. Claude HEGO lors d'un prochain conseil de quartier pour évoquer le manque de bus pour se rendre au collège. Les 3 arrêts répertoriés pour le secteur de Frais-Marais sont le Godion, la Templerie et la Ferronnière.

f) Eglise :

Mme AHANTAT réitère sa proposition d'organiser une visite de l'église mais uniquement à l'intention des membres du conseil de quartier. Pour cela, elle va se rapprocher du service des bâtiments.

Une rectification est apportée sur le compte rendu de l'assemblée générale. Le coût estimatif de remise en état du clocher est de 100.000 € et non 10.000 € comme indiqué dans le compte rendu.

Faisant référence à l'église de Dorignies, un membre du conseil de quartier souhaite savoir s'il est possible de remettre l'église en état sans le clocher ?

e) Rue de Coulommiers :

Le local de l'association Marie Coron n'est plus accessible depuis le marché de Noël du 04/12/2021. La serrure est cassée. L'association a prévenu les services techniques de la ville.

f) Rue d'Anhiers :

Un dysfonctionnement de l'éclairage public est remonté. C'est un problème récurrent qui concerne le parking et le bout de la rue à partir du n°686.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme AHANTAT remercie les membres du conseil de quartier pour leur présence. La rencontre se termine à 20h00.